

Le camping Orléans

357, chemin Royal, St-François, île d'Orléans G0A 3S0

Téléphone : 1-418-829-2953

Sans-frais : 1-888-829-2953

Télécopieur : 1-418-829-2563

camping.oreans@oricom.ca

Politiques de réservation et d'annulation

Des frais d'administration de 5,00 \$ taxes incluses (non remboursables) sont applicables pour chaque réservation par téléphone, par courriel, en ligne ou sur place et ce, pour chaque emplacement réservé. Pour toute réservation effectuée avant le 1^{er} mai, la totalité du séjour, ainsi que les frais d'administration, doivent être réglés par carte de crédit, mandat poste ou chèque certifié. Après cette date, l'acompte correspondra au montant fixe de deux nuits de camping sans services plus les frais d'administration. Veuillez noter qu'après le 1^{er} mai, seules les cartes de crédit seront acceptées.

Chaque groupe-campeur doit donner un acompte. On ne peut réserver plusieurs emplacements avec un seul dépôt. Le paiement d'un acompte nous permet de reconnaître le sérieux de votre réservation et de vous garantir un emplacement dans un secteur donné. Pour une meilleure gestion des réservations et des renouvellements, nous ne pouvons garantir un emplacement en particulier.

La durée maximale d'un séjour au Camping Orléans est de trois semaines et un minimum de trois nuits est exigé lors des fins de semaine de congés fériés. En tout temps, un séjour minimum de deux nuits est nécessaire pour réserver.

En cas d'annulation ou de modification d'un séjour, vous devez nous aviser un minimum de **trois jours (72 heures) avant la date d'arrivée prévue.**

Par exemple, si vous avez réservé du 20 au 24 juin (l'heure d'arrivée prévue étant à 13h00 le 20 juin), vous devez nous aviser avant 13h00 le 17 juin pour obtenir le remboursement complet du montant payé (frais d'administration de 5,00\$ exclus).

Dans ce même délai, il est aussi possible de reporter la réservation à une autre date (au cours de la même saison) et aucuns frais ne s'appliquent. Dans l'éventualité d'une annulation à l'intérieur de ce délai (moins de 72 heures avant la date d'arrivée), le montant correspondant à deux nuits de camping sans services est conservé (plus 5,00\$ de frais d'administration). Prenez note que vous pouvez nous aviser par téléphone, courriel ou télécopieur.

Il vous est par ailleurs demandé de rencontrer la réservation, c'est-à-dire que vous devez, lors de votre arrivée, honorer le nombre de nuits que vous avez réservé. Il n'est alors plus possible d'écourter ou de modifier un séjour. Toute modification doit être effectuée au moins trois jours avant l'arrivée. Si toutefois vous souhaitez prolonger votre séjour, il nous fera plaisir de voir avec vous nos disponibilités.